

SOMMAIRE

Pages

<i>AVANT-PROPOS</i> de Marc ANTONI (1979)	1
<i>PRÉFACE</i> de Bernard CHAMPION (1940)	2
<i>1939 – 1989</i> 50 ans d'apprentissage d'entreprise à l'équipement	3
<i>1990 – 1993</i> Le CFV n'a plus d'apprentis	7
<i>1994 – 2003</i> La reprise sous une forme nouvelle	11
<i>2004 ... L'avenir</i> L'apprentissage doit y avoir toute sa place ...	15
<i>Le mot du président de l'AAA</i>	19

AVANT-PROPOS

La première plaquette éditée par L'AAA et retraçant l'histoire de l'apprentissage à la SNCF et plus particulièrement au SES NORD, a été présentée le 20 mai 1989, à l'occasion de la manifestation du cinquantenaire de l'école SES NORD.

Cette plaquette, largement diffusée à l'époque, présentait, dans un style vivant et précis l'évolution de l'apprentissage en France, depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, jusqu'en 1989.

C'est le « Major » de la première promotion, 1939 - 1940 qui a été l'initiateur de cette seconde plaquette, assisté pour la mise en forme par l'équipe de rédaction, constituée d'anciens apprentis, regroupant toutes les tranches d'âge, y compris les plus récentes ; ceci traduit bien l'esprit de notre Amicale, sa tradition d'échange entre les générations, associant mémoire du passé et information des générations futures.



Le Président de l'AAA
Marc ANTONI (Promotion 1977 - 1979)

PRÉFACE

« Le présent ne s'oppose pas au passé mais il le ressuscite »

André Malraux disait « le présent ne s'oppose pas au passé mais il le ressuscite ». Cette formule brève en forme de maxime peut très bien aujourd'hui être la nôtre.

Depuis la sortie, en 1990, de la dernière promotion ayant reçu une formation spécifique SNCF, 13 années se sont écoulées. Durant ces années, bien des interrogations se sont fait jour quant au devenir du site de l'école du Moulin-Neuf et de l'apprentissage au SES.

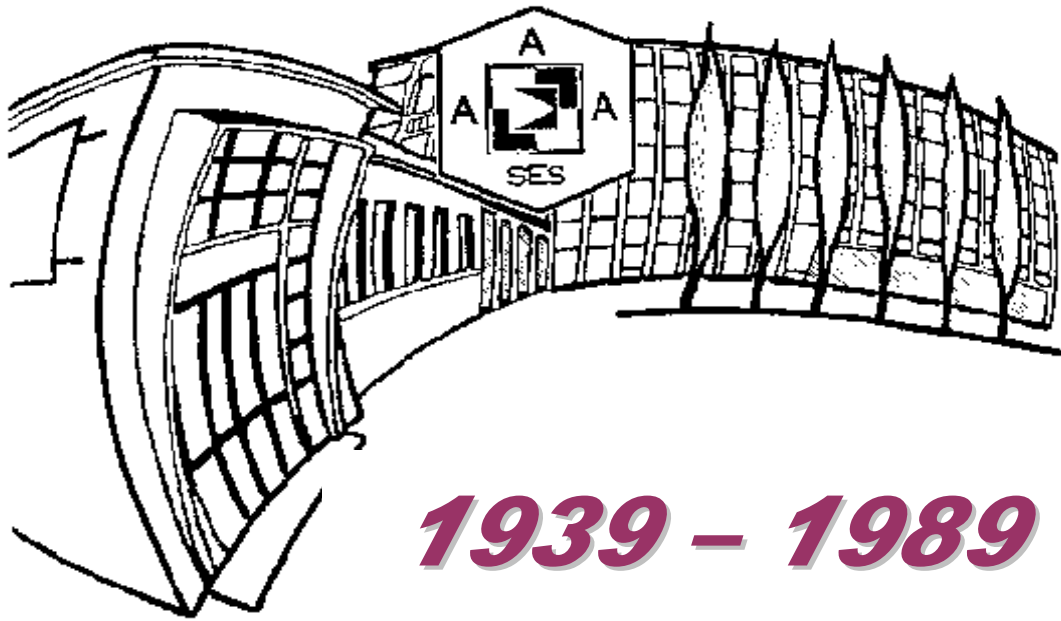
Mais voici qu'en 1994, tel le Phénix renaissant de ses cendres, sans rien renier des activités passées de son site du Moulin-Neuf, l'apprentissage SES reprend sous une forme nouvelle.

Depuis 1990, l'Amicale des anciens apprentis de l'école SES Nord n'a cessé de donner dans ses bulletins « Contact », à l'intention des uns et des autres, toutes les informations leur permettant de suivre, souvent avec soulagement, cette reprise.

A l'intention de tous et pour la pérennité de l'histoire de cette renaissance, l'AAA les a rassemblées dans cet opuscule.



Bernard CHAMPION (Promotion 1940)



1939 – 1989

**50 ANS D'APPRENTISSAGE
D'ENTREPRISE A
L'EQUIPEMENT**

✓ ***L'ECOLE SES NORD***

Vision sur son passé...

Espoir pour son avenir

✓ **1989**

*Une nouvelle organisation de la formation à
l'école du Moulin-Neuf*



L'ÉCOLE SES NORD

Vision sur son passé ...

Durant cinquante années, l'école d'Apprentissage du SES NORD, d'abord à Saint-Ouen-les-Docks puis au Moulin-Neuf, a formé pour les besoins du service de l'Équipement, en application de la loi du 24 mai 1938 qui rend l'apprentissage obligatoire dans les entreprises, près de 1800 apprentis spécialisés dans la maintenance des installations SES. Durant toutes ces années, pour le plus grand bien de l'entreprise, cette formation a fourni à la SNCF des agents imprégnés simultanément de la culture technique et sécurité, spécifique au monde ferroviaire.

Cette acquisition progressive des principes fondamentaux des métiers du SES a permis de disposer d'agents particulièrement efficaces et travaillant souvent seul. DE plus nombre d'entre eux ont pu accéder à la maîtrise et à l'encadrement. L'Équipement s'est ainsi doté de dirigeants ayant une expérience indéniable, reconnue par tous.

Dès 1985, les relations régulières établies entre la SNCF et les services de l'Education Nationale chargés de l'orientation de l'apprentissage et du contrôle des CFA, amènent les responsables de la division de la Formation et ceux du CFA de l'Équipement à s'interroger sur les aménagements à envisager

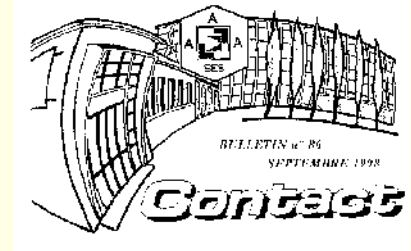
pour faire évoluer l'apprentissage SES en fonction des nouvelles dispositions législatives en cours de préparation.

En 1987, la loi préparée par l'Éducation Nationale, loi dite du 23 juillet 1987 va réformer l'apprentissage dans les entreprises, avec la possibilité d'accéder à tous les niveaux de qualification.

Dès 1988, la SNCF va alors accélérer sa réflexion sur son application.

« Il ne sera plus recruté d'apprentis après la rentrée scolaire de 1988 et l'annexe du Moulin-Neuf cessera l'activité apprentissage à la fin de juin 1990. »

Dès lors, par le biais de son bulletin « CONTACT » l'Amicale des Anciens Apprentis (AAA) va engager un effort d'information destiné tout d'abord à rassurer puis à renseigner l'ensemble des ex-apprentis, qui acceptent mal la disparition de leur École. En décembre 1988, dans son bulletin n°59, le mot du Président nous donne ainsi une première approche des motivations qui font que, de plus en plus, l'Éducation Nationale apparaît, aux yeux de l'entreprise, comme étant en mesure d'apporter une solution adaptée à l'évolution de ses besoins de formation.



Le mot du président

« ...la direction de notre entreprise a engagé une réflexion sur le devenir de l'apprentissage...les résultats de cette réflexion ont été examinés et débattus lors de deux tables rondes qui se sont tenues le 21 mars et 30 mai 1988 avec les organisations syndicales... »

De ces débats il ressort que :

- *L'évolution prévisible des besoins de SUIE dans les prochaines années est à la baisse et par conséquent le nombre d'apprentis également.*
- *L'éventail de qualifications dont devra disposer le SUIE dans l'avenir (électromécanique, électronique, automatismes, énergie électrique, maintenance informatique) n'apparaît plus pouvoir être obtenu au moyen d'une formation d'insertion professionnelle sanctionnée par un diplôme unique même revalorisé.*
- *L'Éducation Nationale est de plus en plus en mesure d'apporter une solution adaptée à l'évolution de nos besoins...*
- *L'existence du dispositif interne de formation permanente (écoles multi-régionales), maintenu constamment au meilleur niveau d'équipement, permet de répondre aux besoins spécifiques de formations des surveillants dans le domaine prioritaire que constitue la sécurité des circulations... »*

André PAPILLON (61)



L'ÉCOLE SES NORD

Espoir pour son avenir

L'Amicale ne peut que regretter la fermeture d'un apprentissage qui a fourni des agents de qualité ainsi qu'une bonne part de la maîtrise et des cadres du SES.

Dès 1986, compte tenu des orientations envisagées par le projet de loi, l'Amicale faisait part aux dirigeants de l'Équipement de ses craintes de voir la qualité de la formation diminuer définitivement disparaître l'apprentissage SES. Le Président d'honneur de l'AAA de l'époque a été sollicité à plusieurs reprises sur ce sujet lors des assemblées générales.

Afin de ne pas rester passive face à l'évolution qui se dessine, l'AAA a engagé une réflexion sur les évolutions du métier d'agent de maintenance des installations électriques. Pour cela un groupe de travail, formé d'anciens apprentis, a été constitué.

« ... Ce qui nous encourage à envisager la création d'un Bac professionnel qui pourrait être spécifique au domaine ferroviaire ... »

Les travaux du groupe ont été validés lors de la séance de travail en Andorre et présentés à la 41^{ème} AG du 14 septembre 1991 puis remis à Monsieur CHAMBRON, Directeur de l'Équipement. Il eut, ainsi que son successeur, Monsieur COUVERT, une oreille très attentive vis à vis de la

réflexion engagée par l'AAA et chargea le chef de la Division formation de l'Équipement de rechercher la faisabilité d'une formation par apprentissage BAC PRO répondant aux contraintes des emplois du SES. Le BAC PRO MSMA option systèmes ferroviaires pointait son nez ...

Extrait des travaux du groupe de travail.

Le métier de surveillant des installations électriques dans les prochaines années.

Introduction.

Afin de maintenir, voire d'améliorer le niveau d'efficacité et de sécurité à l'égard des interventions sur les installations du SES, l'Amicale des Anciens Apprentis de l'école du SES NORD a mené une réflexion sur le métier de surveillant (SEG, SET), face à l'évolution de la technologie, des méthodes de maintenance, des possibilités offertes par l'Éducation Nationale, ainsi que sur les dispositifs de recrutement et de formation des agents du SE.

Ces réflexions ont porté sur :

- *Les installations propres au SES et leur évolution future,*
- *Le dispositif de maintenance mis en œuvre,*
- *Les connaissances requises des agents pour y faire face avec efficacité,*
- *Les procédures de recrutement possibles,*
- *Le dispositif de formation et les moyens logistiques afférents.*

...

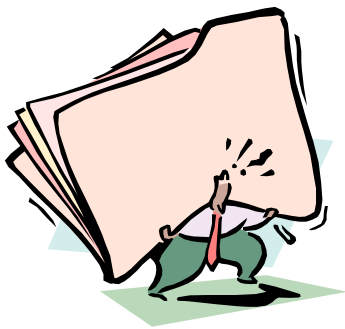
Recrutement « niveau BAC ».

... En ce qui concerne les bacs professionnels, il n'en existe guère que deux qui pourraient nous concerner :

- *Maintenance en électronique et audiovisuel (MAVELEC),*
- *Maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA).*

A priori, ni l'un ni l'autre ne répond toutefois totalement à nos besoins, ce qui nous encourage à envisager la création d'un bac professionnel qui pourrait être spécifique au domaine ferroviaire...

André PAPILLON (61)



Une nouvelle organisation de la formation

à l'école du Moulin-Neuf

En mai 1989, dans le Bulletin n°61, l'AAA, dans son article « *Avenir de l'école* » explique comment, à partir du premier septembre 1989, le site de l'école sera utilisé pour assurer conjointement avec l'apprentissage des formations spécifiques à l'Équipement.

Extrait de l'article « Avenir de l'école du Moulin Neuf »

« L'école d'apprentissage du Moulin Neuf cessera de fonctionner sous sa forme initiale à compter du 30 juin 1990 avec la fermeture définitive du centre de formation d'Apprentis de l'Équipement ». ... « Une nouvelle structure de formation est donc mise en place depuis le 1^{er} septembre 1989 dans les emprises de l'école et fonctionnera conjointement avec le centre d'apprentissage jusqu'au 30 juin 1990.

Ce nouveau pôle qui constitue le Centre de Formation de l'Équipement (CFV) du Moulin Neuf assurera progressivement la mise en place et la gestion de formations diverses. » ... « application pratique à la réglementation S6 - S9, cours de pédagogie, cours destinés aux futurs TCRN... »

Michel VERDIER (61)

Dans le bulletin 65, l'article « *Du CFAV au CFV ...* » fait le point sur la manière dont va s'opérer la reconversion de l'école.

« ... la vocation première du CFV réside dans la formation des agents de maintenance des installations électriques... »

Extrait de l'article : « Du CFAV au CFV ... »

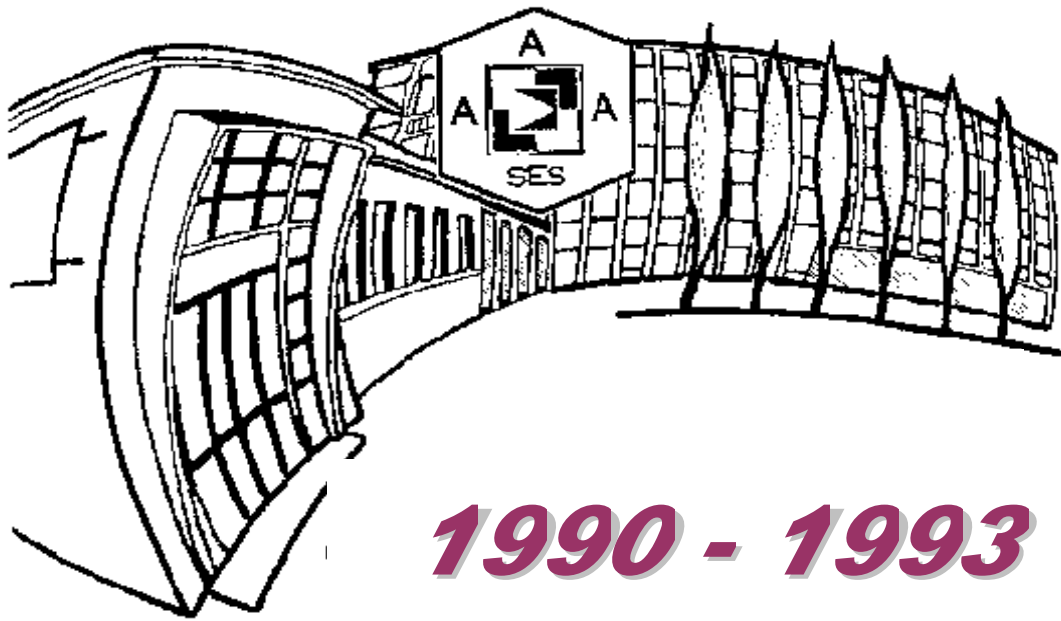
« Le sigle CFAV (Centre de Formation des Apprentis de l'Équipement) disparaît, laissant la place au CFV (Centre de Formation de l'Équipement) structure dépendante de la division VHF (Division de la Formation, sécurité du personnel et textes réglementaires). Depuis la dernière promotion d'Apprentis (88/90), différents stages ont lieu : Pratique de la réglementation « S », formations pédagogiques, ...

mais la vocation première du CFV réside dans la formation des agents de maintenance des installations électriques(1), formation répartie sur deux périodes de 14 semaines (Initiation et Adaptation).

Ce sont 48 stagiaires qui suivent la première formation. D'origines scolaires diverses (CAP, BEP, BAC F3, BAC F2), du nouvellement embauché à l'agent SNCF en situation de reconversion, ces nouveaux locataires font la difficile acquisition des techniques rigoureuses que sont les installations de sécurité. »

(1) À noter que les agents recrutés avec un BAC ont le statut d'Attaché Opérateur et que ceux recrutés avec un CAP ou un BEP sont placés sur le grade d'AIE.

Raymond WISNIEWSKI (65)



Le CFV n'a plus d'apprentis

- ✓ ***L'homme meurt, sa légende commence***
- ✓ ***L'équipement s'ouvre sur une nouvelle forme d'apprentissage***
- ✓ ***L'Éducation Nationale et l'apprentissage***



« L'homme meurt, sa légende commence »

En août 1990, le bulletin numéro 63 titre : « L'école est fermée ... l'apprentissage est fini... » et Jean REYBARDY a le mot de la fin dans son mémorial qui commence ainsi : André MALRAUX disait : « L'homme meurt, sa légende commence. »

« Nous savons maintenant que les mérites de l'apprentissage d'un métier ne sont plus à démontrer ... »

Un article sur cette fin d'apprentissage paraît dans « La vie du rail » du 24 janvier 1991. L'amicale l'a rapporté dans son intégralité en avril 1991 dans son bulletin n° 65.

« ... Plus de 6300 apprentis ont été formés dans ces centres depuis 1939. Beaucoup d'entre-eux ont accédé aux catégories Maîtrise, Cadres et Cadres Supérieurs, par la réussite aux examens, cours complémentaires et supérieurs organisés par l'entreprise qui affirmait ainsi sa volonté de soutenir et

de développer une véritable promotion sociale pour son personnel ... »

« ... A ces années d'apprentissage d'un métier d'homme et de cheminot reste attachée une grande reconnaissance à des équipes de

formateurs passionnés et compétents qui souhaitent et voulaient transmettre les meilleures connaissances techniques et humaines susceptibles de donner toutes leurs chances à des générations d'adolescents..... »

Extrait du Mémorial de Jean REYBARDY

« L'aventure est terminée, tous les élèves sont devenus des anciens un peu orphelins... »

A tous, il appartient de conserver le souvenir de cette expérience, de cette histoire d'un demi-siècle ... »

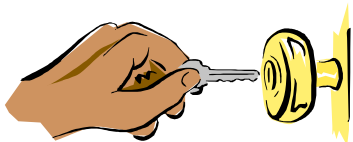
Nous savons maintenant que les mérites de l'apprentissage d'un métier ne sont plus à démontrer et que la crédibilité de ce type de formation professionnelle est unanimement reconnue. Alors pourquoi cette suppression au moment où se pose avec une grande acuité, pour ne pas dire une inquiétude préoccupante, le problème d'un enseignement utile à tous les jeunes et, notamment, bien adapté aux besoins des entreprises dans notre pays ? ... »

La réflexion attentive, impartiale et sans complaisance de ce demi-siècle d'apprentissage structuré à la SNCF, qui est envisagée par le comité de l'Amicale, devrait confirmer l'intérêt et la richesse de ces centres de préparation aux métiers de cheminots et faire apparaître, dans une nouvelle conception de cette formation, l'obligation de la polyvalence, en évitant la rigidité de programmes assurés et trop parfaits, pour se tenir au plus près de l'évolution des techniques et réagir aux demandes et exigences d'une entreprise moderne... »

Maintenant que l'école (d'apprentissage) n'existe plus, c'est l'Amicale qui prend la responsabilité nouvelle de maintenir, seule, les traditions. Il lui appartiendra d'adapter ses activités pour que les anciens restent unis et fidèles à des souvenirs de jeunesse, irremplaçables, et qu'ils défendent, par leurs qualités personnelles et leur réussite, la réputation et le renom de cette formation, par l'apprentissage, qu'il serait étonnant et dommageable de voir définitivement disparaître.

Nous en souhaitons le renouveau ... »

Jean REYBARDY (MH)



L'Équipement s'ouvre, sur une forme nouvelle d'apprentissage

C'est en 1993 que l'on connaît enfin les grandes lignes de l'organisation du BAC PRO. Dans sa séance de travail annuelle, organisée à ROCCABELLA les 15 et 16 mai 1993, le Comité de l'Amicale a, parmi les thèmes de son programme, développé celui de cette nouvelle formation. On en trouve le détail sous la rubrique Apprentissage du bulletin 72, sous la plume de Jean-Claude GÉDALGE.

Extrait de l'article « Le BAC PRO MSMA option systèmes ferroviaires »

« La question évolue comme envisagé : un BAC Professionnel Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés (MSMA) spécifique systèmes ferroviaires a été mis au point avec l'Education Nationale et devrait être signé prochainement par cette dernière. Ce BAC PRO concernera le Matériel et l'Équipement, chaque fonction ayant des parties d'enseignement propres à son domaine particulier...Le Matériel débutera cette formation à la rentrée 1993, dans le cadre de son CFA. Pour sa part, l'Équipement espère le faire à la rentrée suivante, en collaboration avec un CFA pour les enseignements théoriques généraux et certains enseignements pratiques. La formation professionnelle devrait s'opérer d'abord en centre de formation V, puis sur le terrain, avec tuteurs. L'ensemble de la formation devrait s'effectuer en deux années, les apprentis recrutés étant déjà titulaires du brevet professionnel (BEP)... »

Jean-Claude GÉDALGE (61)

En décembre 1993, dans le bulletin n° 73 lors de ses vœux, puis dans le bulletin n° 74, Jean-Claude MILLE, attaché à la communication de l'Amicale avec ses adhérents, a tenu à préciser

préparation en alternance, du premier BAC PRO MSMA option systèmes ferroviaires.

Extraits d'articles des Contacts 73 et 74

L'apprentissage BAC PRO MSMA à l'Équipement (Contact 73)

« ...une première promotion d'environ 25 apprentis S.N.C.F. Équipement fera sa rentrée au CFA du Lycée Professionnel de Méru (Oise) en septembre 1994. La partie professionnelle de cette formation en alternance sera dispensée au CFV du Moulin Neuf et dans les Établissements Équipement.

En deux années, ces apprentis prépareront un BAC PRO MSMA option systèmes ferroviaires et, nantis de ce diplôme, pourront être recrutés comme agent de maintenance des installations électriques... »

Le renouveau de l'apprentissage au Moulin Neuf (Contact 74)

« ...la région de Paris Nord ayant engagé avec le Lycée Professionnel de Méru une formation d'initiative locale pour 11 élèves titulaires du Baccalauréat, était la mieux placée pour transformer cette formation expérimentale en formation par apprentissage, l'objectif étant de former des futurs agents de maintenance des installations électriques.

Les formateurs seront répartis entre le Lycée Professionnel, le centre de formation de l'Équipement du Moulin Neuf et le terrain (établissement maintenance de l'Équipement).

La région de Paris Nord sera maître d'œuvre pour le compte des régions SNCF de l'Île-de-France et sollicitera l'Agence recrutement d'Île-de-France pour la prospection et la sélection des candidats.

Les conditions de recrutement de ces apprentis seront :

- être âgé de moins de 19 ans au 1er septembre,
- être titulaire d'un BEP MSMA ou électrotechnique,
- satisfaire aux examens médicaux et psychologiques du métier d'agent de maintenance des installations électriques,
- être originaire d'une des académies : Amiens, Créteil, Paris et Versailles.

Les candidats seront admis après examen du dossier scolaire et au travers d'un entretien individuel de motivation.

Ils bénéficieront d'un contrat d'apprentissage défini au code du travail.

Jean-Claude MILLE (59)



L'Éducation Nationale et l'Apprentissage

Après ce démarrage nous sommes tentés de nous poser la question :

Comment les proviseurs vont-ils recevoir cette forme d'apprentissage ?

La réponse nous est donnée dans le BO n°2 du 12 janvier 1994 intitulé : « les proviseurs de L.P. en veulent ».

L'Éducation Nationale reconnaît que l'entreprise est formatrice. « ... une bonne formation inclut forcément un passage en entreprise ... »

Article « les proviseurs et l'apprentissage » Contact 74

Les proviseurs de LP en veulent.

La majorité des proviseurs de LP envisagent d'ouvrir des sections d'apprentissage dans leur établissement.

En octobre 1993, la Direction de l'Évaluation et de la Prospection (DEP) du ministère de l'Éducation Nationale a réalisé auprès des proviseurs des lycées professionnels appartenant au panel des chefs d'établissement, une enquête portant sur le développement des formations par alternance dans leur établissement.

La majorité d'entre eux, 53% et jusqu'à 59% en L.P. industriel, envisagent l'ouverture de formations par l'apprentissage dans leur établissement.

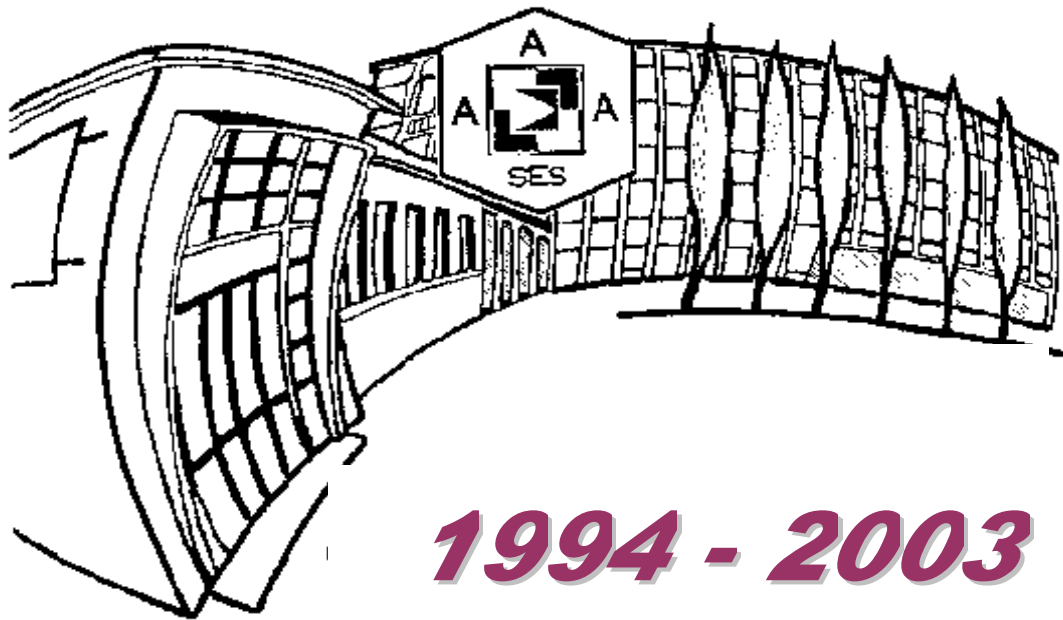
Pour la moitié des proviseurs, la gageure sera de remplir à la fois les classes et les sections d'apprentis : 21% estiment d'ailleurs que ces dernières sont avantagées par la rémunération offerte. La coexistence d'élèves et d'apprentis ne semble pas poser problème. Au contraire, elle est jugée bénéfique.

Pour 95% des proviseurs, une bonne formation inclut forcément un passage en entreprise et 86% se déclarent favorables à la généralisation de l'alternance à tous les CAP et BEP. Ils sont 65% à estimer satisfaisantes leurs relations avec les entreprises.

Interrogés sur ce qu'ils attendent du Ministère pour les aider à développer les formations en alternance, la majorité des proviseurs constate les difficultés des entrepreneurs à remplir leur rôle, soit par manque de tuteurs qualifiés (21%), soit par réticences ou saturation dans l'accueil des élèves (24%). Ils attendent donc une impulsion ministérielle auprès des entreprises (19%), le cas échéant par des incitations financières (5%) ainsi qu'une campagne d'information.

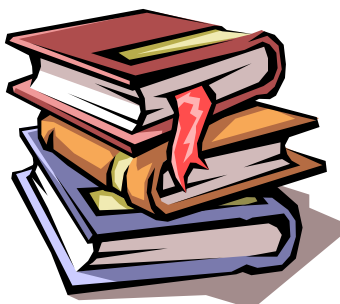
A partir des réponses, la DEP a élaboré une typologie des proviseurs. Un quart d'entre eux pense que l'apprentissage s'adresse au même public que la formation scolaire et l'entreprise est reconnue formatrice.

Extrait du B.O. du 12 janvier 1994 Catherine PAUCHET



La reprise sous une forme nouvelle

- ✓ ***La F.C.I.L. Formation Complémentaire d'Initiative Locale***
- ✓ ***1994, le CFV accueille ses premiers apprentis BAC PRO MSMA***
- ✓ ***L'apprentissage a repris et il progresse***



La F.C.I.L.

Formation Complémentaire d'Initiative Locale

A fin de préparer la mise en œuvre de la formation BAC PRO MSMA option systèmes ferroviaires, une première expérience, au travers d'une FCIL, va être engagée. Elle consistera à préparer des jeunes à l'emploi d'agents de maintenance Signalisation, au travers d'une formation en alternance d'un an. Cette formation non diplômante n'est accessible qu'à des jeunes possédant déjà le BAC. Une promotion de 11 Lycéens entrera en formation à la rentrée 1993.

La région de Paris Nord, qui a déjà signé une convention de formation avec la région Picardie et le Lycée Professionnel Lavoisier de Méru va être pilote de cette expérience. La FCIL va donc être montée de toute pièce par Paris Nord et le centre de Formation du Moulin-Neuf.

Un énorme travail est réalisé par Raymond WISNIESKI, le Directeur du centre de formation du Moulin-Neuf de l'époque, pour mettre en œuvre les éléments répondant au

référentiel d'activité de l'agent de maintenance du service électrique. Un travail de partenariat s'établit entre l'équipe pédagogique du Lycée Lavoisier et celle du Moulin-Neuf. La Division de la Formation Équipement et le centre du Moulin-Neuf, par leur expérience de l'apprentissage, seront des interlocuteurs reconnus et écoutés des inspecteurs de l'Éducation Nationale.

La région de Paris Nord, ayant engagé avec le Lycée Professionnel de Méru cette formation d'initiative locale, était la mieux placée pour transformer cette formation expérimentale en formation par apprentissage.

Entre la FCIL et le BAC PRO un énorme travail a été nécessaire, mais ce travail préparatoire va permettre à l'Apprentissage de repartir dès la rentrée 1994, dans de bonnes conditions au travers du BAC PRO MSMA option systèmes ferroviaires.

La FCIL (CR 43^{ème} AG. (Contact 73)

« ...Jean-Claude MILLE annonce qu'une action de Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) est engagée entre la région de Paris Nord et le Lycée Professionnel de Méru depuis le mois de septembre 1993. Cette formation se fait sur une année, en alternance entre le lycée de Méru, le CFV du Moulin Neuf et le terrain. ...»

**L'Apprentissage est en capacité de redémarrer sous
une autre forme,
au Centre de Formation du Moulin-Neuf**



1994, le CFV accueille ses premiers apprentis BAC PRO MSMA

Décembre 1994, c'est le moment des vœux et du bilan de l'année. Une fois encore, Jean-Claude MILLE a bien des choses à nous dire dans le mot du Président du bulletin n° 76.

Après les 11 élèves de la FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) et les 16 apprentis de cette promotion 94/96 (il y a eu deux défections), les années passent et les promotions se succèdent.

95/97 : 15 Apprentis

96/98 : 10 Apprentis

97/99 : 22 Apprenti(e)s

98/00 : 13 Apprenti(e)s

99/01 : 15 Apprenti(e)s

00/02 : 12 Apprentis

01/03 : 14 Apprentis

Extrait du mot du président Contact 76

« ... 24 octobre 1994 : C'est l'arrivée au CFV du Moulin Neuf de 18 apprentis SNCF, agent de maintenance des installations électriques, promotion 1994/1996, que le Directeur du CFV, les formateurs et moi-même avons, avec une certaine émotion, eu plaisir à accueillir.

Que de chemin parcouru et quelles évolutions depuis 1925 année au cours de laquelle un écrivain notait dans ses propos : L'apprentissage est l'opposé de l'enseignement.

Néanmoins pour ce qui nous concerne, cinquante ans d'histoire et un apprentissage relancé avec un BAC PRO au terme de deux années de formation, ne suffisent quand même pas à changer totalement la vision qu'ont encore beaucoup de personnes sur ce type de formation. Du CAP/BEP au titre d'ingénieur, cette formation organisée sur le principe de l'alternance École/Entreprise est pourtant celle, à mon humble avis, qui permettra à tous ces jeunes d'acquérir les compétences spécifiques qu'attendent Industriels et Entrepreneurs.

A nous tous d'en parler, de dialoguer, d'argumenter pour convaincre et faire adhérer les sceptiques d'aujourd'hui à cette forme d'enseignement extraordinaire, riche tant pour les apprentis que pour les formateurs, ne serait-ce que pour la synergie quasi- totale entre le monde de l'Education Nationale et celui du travail.

Demain d'autres travaux, en d'autres lieux, sur d'autres formations professionnelles et d'autres diplômes, permettront d'élargir encore le champ d'application de l'apprentissage ... »

Jean-Claude MILLE (59)

1996, sortie de la première promotion Équipement,

BAC PRO MSMA

Option systèmes ferroviaires.



L'Apprentissage a repris et il progresse

Le 25 septembre 1999 lors de la 49^{ème} assemblée générale (Bulletin n° 90), Jean-Claude MILLE ne manque pas de souligner que pour la quatrième année consécutive les candidats au BAC PRO ont obtenu 100% de réussite. Sur les 22 apprentis sortants 16 ont obtenu une mention. Il nous projette dans le troisième millénaire et nous fait part de tous ses espoirs quant à la formation par l'apprentissage.

« ... pour marquer notre profonde croyance et notre profond attachement à ce dispositif de formation qu'est l'APPRENTISSAGE ... »

Puis c'est au tour du Secrétaire Général, dans son rapport moral, de féliciter les formateurs pour ce succès.

Notre bulletin n°90 relate aussi les propos de Madame SEGUIN, chargée à la DRH du pilotage de l'ensemble des dispositifs de formation par alternance, sur ses travaux relatifs à l'organisation et l'évolution de l'apprentissage à la SNCF.

« ... A la SNCF, l'apprentissage ne se termine pas ; bien au contraire il est en train de se développer... »

Extrait de l'article « Où en est-on de l'Apprentissage au Moulin Neuf ? »

Quelques résultats.

« La première promotion est sortie en 1996. Les résultats des quatre premières promotions sont très encourageants puisque 100% des apprentis ont obtenu le BAC, dont un nombre important de mentions.

Un apprenti de la promotion 1997, Rui DE ABREU, a obtenu, à la suite d'un Congé Individuel de Formation (CIF), son BTS en 1999 ; il pourra ainsi accéder à une formation TCRN (technicien de circonscription)».

Alain LOUIS (75)

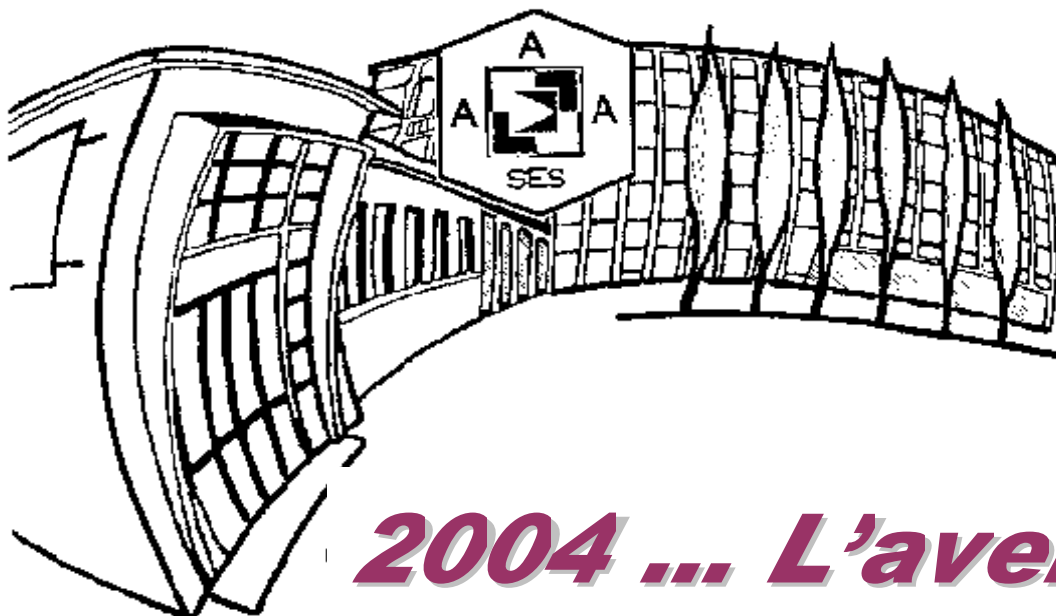
Extrait de l'article « Le mot du président »

« ... Pour ce qui nous concerne, l'an 2000 sera l'année de l'Apprentissage et des apprentis puisque le 10 juin 2000 à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de notre amicale et 60^{ème} anniversaire de la création de notre école, nous nous réunirons nombreux pour échanger bien entendu des souvenirs, mais surtout pour marquer notre profonde croyance et notre profond attachement à ce dispositif de formation par l'alternance qu'est l'APPRENTISSAGE. Ce sera sans doute aussi l'occasion d'échanger toutes nos expériences et nos idées pour que cette formation qui a depuis longtemps acquis ses lettres de noblesse, continue d'évoluer sans renier ses principes fondateurs et de rester un élément essentiel du système de formation et d'éducation français... »

Jean-Claude MILLE (59)

Extrait de l'allocation de Madame SEGUIN

« ... Nous essayons de travailler sur l'amélioration de la qualité des dispositifs dont l'une des conditions de réussite mise en évidence dans l'accord collectif est d'essayer de développer le tutorat, avec une formation corrélative des tuteurs et des maîtres d'apprentissage. Il convient aussi d'améliorer la qualité des partenariats avec les lycées de l'Éducation Nationale. Je rappelle que l'alternance c'est un temps de formation en situation professionnelle nécessitant bien évidemment le transfert des savoir-faire par le tuteur ... »



2004 ... L'avenir

***L'apprentissage doit y avoir
toute sa place***

- ✓ ***10 juin 2000, fête de l'apprentissage***
- ✓ ***Les hommes changent, l'apprentissage
perdure***
- ✓ ***L'Amicale des Anciens Apprentis, force de
proposition***



10 juin 2000

Fête de l'Apprentissage

Notre association se devait de marquer l'entrée de l'Apprentissage dans le troisième millénaire. Elle ne pouvait mieux l'aborder qu'en organisant la Fête de l'Apprentissage, marquant à la fois le 50^{ème} anniversaire de l'AAA, les soixante ans de l'École SES NORD et notre attachement à la formation par l'Apprentissage. En décembre 2000, un contact spécial a gravé pour les générations futures cet événement.

« ... Nous avons souhaité entrer dans le troisième millénaire en donnant à ce type de formation par alternance une image rénovée, valorisante et dynamique ... »

De nombreuses personnalités y étaient présentes dont :

- **Monsieur COUVERT**,
Directeur Général
Délégué à l'Exploitation,

- **Monsieur NOGUÉ**,
Directeur Délégué à la
gestion des ressources
Humaines et à l'Emploi,
- **Monsieur CASEZ**,
Inspecteur d'Académie au
rectorat de Créteil

Ce dernier, après un rappel de l'histoire de l'apprentissage, conclut par cette phrase :

« **Que sera le troisième millénaire ?**

L'apprentissage aura une place prépondérante à tenir dans la formation professionnelle et ce, pour le plus grand intérêt des jeunes et de la société ... »

Extrait de l'allocation de Monsieur NOGUÉ

« ... Au plan national on redécouvre l'apprentissage tant au niveau des pouvoirs publics que dans les domaines techniques, tertiaires et autres.

A la SNCF, l'apprentissage est une vieille tradition qui représente un acquis sur lequel il convient de s'appuyer. Il présente, de fait, un certain nombre d'atouts :

- Pédagogie plus adaptée à l'entreprise,
- Adaptation plus rapide à l'environnement professionnel,
- Approche plus pragmatique des problèmes,
- Motivation importante de l'entreprise de progresser dans le domaine.

Ce sont ces atouts que l'entreprise compte exploiter pour redévelopper l'apprentissage ... »

Extrait de l'allocation de Monsieur COUVERT

« ... L'Association AAA démontre à travers cette manifestation sa vivacité et sa volonté de contribuer activement et effectivement aux progrès du chemin de fer en cherchant à mettre en valeur, d'une part les qualités et les atouts de la formation par l'alternance, notamment l'apprentissage, et d'autre part l'importance de la formation continue...

En tant que Directeur Délégué à l'Exploitation et membre du Comité Exécutif de la SNCF, globalement je souligne l'attachement de l'Entreprise à ces nouvelles organisations de formation par l'alternance. Cela se traduit par un accord formation signé en 1998, un objectif de 1000 contrats pour l'an 2000 qui à l'évidence est appelé à se développer quantitativement dans l'avenir...

Pour terminer, je formule le souhait et la volonté de faire en sorte que l'apprentissage, dans ses nouvelles formes, retrouve toute sa place et constitue une base solide de professionnalisme nécessaire aux progrès de l'Entreprise... »

Les hommes changent,

L'apprentissage perdure

Nous voici en août 2001 (Bulletin n°94), c'est le moment de donner la parole à notre dévoué Directeur du CFV, Alain LOUIS qui quitte la direction du centre. Il avait remplacé en 1996 Raymond WISNIEWSKI (65) et cède lui-même son poste à compter de la rentrée 2001 à Michel DUEZ.

Les années passent mais rien n'est jamais acquis comme le président nous le rappelle dans le contact 95 :

« ...A nous d'en parler, de dialoguer et d'argumenter pour convaincre les septiques d'aujourd'hui à cette forme d'enseignement extraordinairement riche ... »

L'AAA, toujours présente aux cotés du CFV, a renoué avec les traditions d'avant 1989 :

- le 23 mai 1997, l'amicale reprend ses rencontres avec les apprentis de la promotion sortante,
- le 23 janvier 2002, Michel DUEZ, responsable de l'Unité de Formation du Moulin-Neuf a invité les différents acteurs de la formation et l'AAA pour une réunion amicale afin de remettre aux apprentis de la promotion 1999/2001 leur diplôme. Le bulletin 96 retrace ce grand moment.

Article « BAC PRO 2001 : 100% de réussite des apprentis du Moulin-Neuf/Méru »

Avec l'entrée dans le troisième millénaire, voici la sixième promotion d'apprentis nouvelle formule qui sort du dispositif Moulin Neuf / Méru. Elle a su, comme les précédentes, mettre à profit les possibilités qui lui étaient offertes par cette formation puisqu'ils ont tous obtenu le BAC (5 avec mention bien, 9 avec une mention assez bien, avec 15 candidats présentés sur 15 apprentis accueillis).

Ils vont donc tous intégrer la SNCF au sein d'un établissement équipement : 14 au cadre permanent comme opérateur de maintenance SEG et 1 avec un nouveau contrat d'apprentissage afin de préparer un BTS. Il sera associé à une promotion d'apprentis du CFA du Matériel mais il fera son alternance dans l'EVEN de Paris Nord. Au terme de ses deux nouvelles années d'apprentissage, il devrait donc intégrer la SNCF comme agent de maîtrise.

Nous pouvons donc être confiants, la formation par alternance au Moulin Neuf a conservé toutes ses qualités et donc son intérêt. D'ailleurs cette progression du CAP d'avant 1991 vers le BTS du 3^{ème} millénaire, en passant par le BAC PRO, nous prouve que l'apprentissage s'adapte parfaitement aux exigences de l'entreprise, en terme d'emplois.

Je quitte l'annexe du Moulin Neuf en même temps que cette promotion et je souhaite donc leur adresser toutes mes félicitations.

« Je vous adresse à tous mes félicitations et vous encourage vivement à poursuivre vos efforts car la formation ne doit pas s'arrêter là pour vous. L'entrée dans l'entreprise ne doit pas être une fin en soi. Bonne chance mais sachez parfois la faire basculer à votre avantage. L'amicale sera d'ailleurs toujours là pour vous apporter aide et conseil si vous le souhaitez »

Alain LOUIS (1975)

Extrait de l'article « Remise des diplômes aux apprentis de la promotion 1999/2001 »

*« ...Au cours de cette rencontre qui se voulait surtout conviviale, Michel a eu le plaisir d'accueillir dans la bibliothèque du CFV, désormais nommée **Salle SCHONFELD**, les représentants de l'Éducation Nationale : Madame Véronique DOBRÉ, Proviseur du Lycée de Méru et Monsieur Jacques FRÉMAUX, chef des travaux...*

Michel avait souhaité que l'Amicale soit présente ce jour ... »

L'Amicale des Anciens Apprentis

force de proposition

Les excellents résultats obtenus au BAC Pro MSMA par les apprentis depuis 1994 ne sauraient, bien sûr, cacher les besoins d'évolution du dispositif d'apprentissage actuellement en place.

Forte des remontées d'informations collectées auprès d'agents SES du terrain de tous grades, l'Amicale a décidé, en 2002, d'engager une nouvelle réflexion sur le sujet.

Pour cela, un groupe de travail a été constitué, composé de plusieurs générations d'ex-apprentis, actifs ou retraités. Leur réflexion a mis en évidence l'intérêt que constituerait un dispositif d'apprentissage à trois niveaux :

- ✓ BAC PRO,
- ✓ BTS,
- ✓ Ecole d'Ingénieur.

Ceci fournirait une source d'alimentation fiable propre à satisfaire aux fondamentaux de la production et en particulier pour les postes à fort potentiel technique et sécurité.

Un contact « Hors série » du 26 juin 2002, reprenant les propositions de l'AAA, a été édité. Les conclusions de ce rapport figurent ci-dessous. Le document a été remis, en juin 2002, à

Monsieur COUVERT, Directeur Général Délégué à l'Exploitation, qui en a globalement validé les propositions, lors de son allocution prononcée à l'Assemblée Générale du 28 septembre 2002.

Conclusion du dossier

« Les propositions de l'AAA SES NORD »

- ✓ *Un dispositif d'apprentissage / alternance à trois niveaux, associé à la possibilité de permettre aux meilleurs d'accéder aux postes de DPX, de Dirigeant d'Unité, voire plus, constitue une source d'alimentation fiable pour satisfaire aux fondamentaux de la production et en particulier pour les postes à fort potentiel technique et sécurité.*
- ✓ *La qualité des équipes pédagogiques et du dispositif de pilotage et de production de la formation par apprentissage est un facteur essentiel de réussite. La proximité technique des spécialités SEG, SET et EALE devrait permettre une "mutualisation" des formations. De plus, une synergie devra aussi être recherchée avec les formations par alternance préparant aux métiers de la maintenance du matériel.*
- ✓ *Un dispositif de formations promotionnelles, adaptées aux différents niveaux et capable d'apporter les bases économiques, managériales et environnementales de l'entreprise constitue une structure indispensable à l'exercice des métiers de l'INFRA.*
- ✓ *L'affichage des cursus possibles, associés à des formations adaptées et à la mise en place d'un système de gestion des potentiels plus efficace sera une source de motivation, pour les opérateurs, les techniciens et les dirigeants.*

Extrait de l'allocution de Monsieur COUVERT lors de l'AG du 28/09/2003

« ... Compte tenu des considérations ci dessus il n'y a aucune raison de réduire la formation et les investissements même si quelques projets peuvent être décalés. La formation représentant un budget équivalent à celui de la traction électrique, il est évident que des progrès doivent encore être réalisés pour améliorer la qualité de celle ci. Pour ce qui est des propositions formulées par l'AAA en juillet 2002, celles-ci concordent globalement avec ce que la Direction de l'Infrastructure compte mettre en œuvre à court et moyen termes.

A noter qu'il n'y a aucun souci à avoir quant à l'avenir du centre du Moulin- Neuf compte tenu de sa situation et des investissements réalisés d'une manière continue depuis plusieurs années.

En matière d'apprentissage, une question reste à l'étude quant à la création d'un CFA national avec une entité spécifique Infra.

Le mot du Président de l'AAA